

# CHARLES FRINGANT

## Conseiller municipal de Toul

Charles, ou Charlot, c'est ainsi qu'une bonne partie de la population de Toul et des villages environnants nommait, familièrement, Charles Fringant qui pendant dix-huit ans a été député de Toul.

Fils de François-Xavier Fringant et de Marguerite-Pauline Houssard, Charles-François Fringant est né à Toul le 30 mars 1872. Issu d'un milieu modeste, le petit Charles dut se contenter de l'école communale pour faire son éducation. Ses humanités, c'est au contact de la vie, de ses amis et de la vigne, qu'il les fit. Adulte, il devint propriétaire vigneron. Il exploitait, alors, des vignes qui s'étendaient sur les pentes du Saint-Michel. Le vin qu'il en tirait était, paraît-il, de bonne qualité. Avant la crise causée par le phylloxéra, les côtes du Saint-Michel jouissaient d'une bonne renommée, comme le vin mousseux que commercialisait la maison Michel, rue Gouvion-Saint-Cyr, à Toul. Avant 1905, ce vin pétillant a honoré plus d'un banquet dans la cité leuquoise.

### Son engagement politique

Hormis la vigne, Charles aime à se retrouver entre hommes, à discuter, à débattre, à faire de la politique, à rêver même. Très tôt, il est justement attiré par la politique. Sa condition sociale le pousse, naturellement, vers ceux qui veulent améliorer le sort des plus démunis, c'est-à-dire les petits paysans et les ouvriers. Profondément républicain, il rejoint le radical Gustave Chapuis qui, depuis 1894, a entrepris



Vendanges de la Maison J. Michel, Vin — TOUL  
Année 1911 - Propriété de la Daul et Cru des Roses  
Côte Saint-Michel

### VENDANGES DES VIGNES DE LA MAISON MICHEL À LA CÔTE DU SAINT-MICHEL OÙ CHARLES FRINGANT POSSÉDAIT, LUI AUSSI, QUELQUES VIGNES.

de réunir, autour de lui, les démocrates du Toulouais, au sein du *Comité Républicain Démocratique*. Lorsque Charles Fringant entre en politique, il est loin de se douter de la carrière qui sera la sienne.

Ses amis lui reconnaissent *un bon sens vif, une intelligence naturelle*. Henri Miller, sur sa tombe dira : *Un simple, par conséquence, un fort*. Malgré toute sa bonne volonté, Charles Fringant n'est pas à l'aise lorsqu'il s'exprime en public; ses amis affichent, souvent, un regard gêné; les autres n'hésitent pas à se moquer. Fringant le sait et pourtant, de son handicap, il fera un atout, la clé de voûte de sa popularité

-et Dieu sait s'il était populaire, le Charlot-. Il bafouille, il bute sur les mots, il emploie des mots simples, ce qui le rapproche encore plus des petites gens. L'ouvrier, le paysan se reconnaissent en leur député.

L'émotion qu'il ressentira en pénétrant, pour la première fois, à l'Assemblée Nationale, il la partagera avec ses concitoyens autour d'un verre au café de la rue Baron Louis, mais nous n'en sommes encore pas là.

Pour l'heure, Charles milite, il le fait dans le sillage du docteur Chapuis, ce dernier, sincère, lui manifeste beaucoup d'amitié. Fringant, c'est

une admiration sans borne qu'il voue au député et il s'efforce de la faire partager. Auprès des paysans, des vigneron, de ses amis, il vante les mérites et l'action du bon docteur. Il signale ses interventions en faveur de la culture du blé et du vignoble. La vigne, voilà un sujet où il excelle; il entreprend une série de rencontres, voire de conférences, pour informer ses amis vigneron des dernières découvertes en matière de soins à prodiguer à la vigne. Il entreprend, même, des démonstrations pratiques de greffages. Ces réunions à Toul, comme dans les villages, attirent beaucoup de monde et lui confèrent une renommée et une popularité grandissantes. Reconnu comme expert de la vigne, il fut délégué au service phylloxérique de Meurthe-et-Moselle.

## Le politique

Elu conseiller municipal sur la liste d'Albert Denis, il le restera jusqu'en 1919. Si Charles a quelques difficultés à discourir en public, en revanche, en petit groupe, il sait se faire entendre et, petit à petit, il acquiert des responsabilités au sein du **Comité Démocratique** pour en devenir le président de l'arrondissement. Au moins pense-t-on que ce n'est pas lui qui fera de l'ombre aux élus en place.

Comme nous l'avons vu, en 1911, Albert Denis, après l'entrée au sénat du docteur Chapuis, est élu député. Accusé de trahison par ses amis politiques, pour ne pas avoir respecté ses engagements durant la législature, Denis est l'objet d'une violente campagne. À cette époque, le **Comité Républicain Démocratique** est présidé par Charles Fringant.

À l'occasion du renouvellement des députés, la majorité du comité républicain pense opposer à Denis, comme candidat à la candidature, Paul Herrgott, ancien sous-préfet de Toul de 1906 à 1913; seulement, ce dernier se dérobe. Après un temps d'hésitation,

le choix se porte sur le président du comité, Charles Fringant.

Dans le camp Denis, on se gausse de cette candidature. Si le maire de Toul ne se fait guère d'illusions sur l'investiture de son parti, en revanche, dans l'hypothèse d'une candidature Fringant, c'est la victoire assurée; l'idée d'un échec ne lui effleure même pas l'esprit. Comment lui, Denis, député, maire de Toul, vice-président du conseil général, chevalier de la légion d'honneur, président de moultes sociétés, licencié en droit, historien de renom, ancien président du Cercle Sténographique de la Lorraine et directeur du journal **Le Sténographe Lorrain**, pourrait-il être battu par un vigneron, fût-ce Charles Fringant?

Comme il avait le soutien de la majorité du **Comité Républicain Démocratique**, la désignation de Fringant, comme candidat, fut sans surprise; sur 253 délégués, 145 lui apportèrent leur voix, contre 85 à Denis.

De part et d'autre, on n'avait pas attendu la désignation du candidat de la gauche républicaine pour engager la campagne électorale. Une campagne violente, comme on en a rarement vu à Toul. Non pas entre les candidats traditionnels, gauche-droite, républicains-monarchistes, clergé-anticléricals, mais entre des candidats issus de la même sensibilité, amis d'hier, ennemis d'aujourd'hui. Plus que dans les idées ou les propositions, c'est dans la haine qu'ils puisent leur énergie et leurs arguments. Les amis de Fringant et de Denis se laissent aller à des débordements regrettables et déversent, chaque jour, leur fiel dans la presse. Emile François, propriétaire du journal **La Moselle**, en profite pour régler un vieux compte avec Albert Denis. Après avoir dénoncé les prises de position du député sortant, à la Chambre, il accuse le maire de Toul d'être un *finaud*, un *arriviste*, un *renégat*, un *transfuge*, une *girouette*, *partisan du moindre effort* et *radin*.

Albert Denis ne s'était pas présenté à la réunion du **Comité Républicain** pour la désignation du candidat à la députation; le directeur de **La Moselle** écrira : *Sa majesté Denis s'abstiendra de paraître et demeurera loin des foules, magnifiquement drapé dans sa dignité blessée et dans sa redingote usagée*. Emile François rendait, ainsi, coup pour coup, aux attaques d'Albert Denis dans **L'Echo Toulinois**. Dans ce journal, le maire de Toul accuse Emile François de lui avoir demandé d'intervenir en sa faveur pour une décoration et une place de buraliste. François se défendit en prétendant, qu'au contraire, c'était Albert Denis qui lui avait proposé la place et la décoration pour obtenir son appui.

Charles Fringant n'est pas épargné, loin s'en faut, **L'Echo Toulinois**, alias Albert Denis, ne manquait pas de relater, dans ses colonnes, les interventions du candidat à la députation : *Je suis radical (sic), je demande aux républicains de faire pour ma candidature une union insoluble (sic), je voudrais que tous les vrais travailleurs soient tous circonscrits (sic) autour de moi...* Si ces paroles ont été dites, elles devaient mettre en transe le conseiller en communication M. Guillou.

Pour se déplacer de village en village, Charles Fringant utilisait sa charrette de vigneron tirée par sa vieille mule. Bien évidemment, ses adversaires se moquaient du champêtre moyen de transport et n'hésitaient pas à prétendre que c'était la mule qui lui écrivait ses discours. Toujours est-il que le bestiau devint aussi célèbre que son propriétaire et, lorsque l'équipage débouchait dans un village, les gosses se précipitaient autour de la charrette et acclamaient le candidat et la bourrique.

Comme nous l'avons déjà dit, la simplicité et les limites intellectuelles de Charles Fringant tournèrent à son avantage. Dans la lettre de soutien que



**CHARLES FRINGANT VIENT DE REMPORTER LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 1914. LE DESSINATEUR JACQUINET L'A CROQUÉ DANS SA CHARRETTE, DÉCORÉE DE LAMPIONS ET DE DRAPEAUX, LE TOUT TIRÉ PAR LA CÉLÈBRE MULE DU NOUVEAU DÉPUTÉ. À VOIR LES GENS QUI ESCORTENT LE VAINQUEUR, C'EST BIEN LE "PETIT PEUPLE" QUI L'A ÉLU.**

le docteur Chapuis lui adresse il écrit: *Je sais que, déjà, l'on escompte votre manque d'habitude de la parole pour triompher facilement, mais vous avez, pour vous défendre, votre bon sens de travailleur lorrain et votre grande probité. Comme j'en ai pris l'engagement, je soutiendrai, de grand coeur, le candidat désigné par le congrès, c'est-à-dire vous mon cher Fringant. Un peu condescendant le mon cher Fringant!*

Charles, c'est le type accompli du paysan lorrain écrira *la Moselle*: *Il en a le rude langage, la fine clairvoyance, la ténacité proverbiale, le regard droit, le visage énergique, rebelle aux recherches comme aux fantaisies mandarines... Ses mains calleuses ne pactiseront pas avec celles, potelées et grassouillettes, des jésuites et il ne portera jamais de ces redingotes si longues qu'on dirait des soutanes... Là, c'est la redingote usagée d'Albert Denis qui est visée.*

Dans son programme Fringant propose : le dégrèvement de la terre, l'assurance contre les maladies professionnelles, la diminution des frais de justice et l'impôt progressif sur le revenu et, en tout état de cause, il se déclare prêt à marcher, sans défaillance, sur les traces du docteur Chapuis.

Ceux qui étaient à l'initiative de la candidature Fringant, n'avaient pas imaginé la tournure prise pas la campagne et les dégâts qu'elle provoquait au sein de la gauche toulousaine.

Face à Charles Fringant, bien sûr, Albert Denis, maire de Toul et vice-président du conseil général. Mais aussi Plassiart, avocat, docteur en droit. C'est la deuxième fois qu'il se présente à une élection législative. Candidat républicain indépendant, il avait obtenu 33% des voix en 1911.

En 1914, il porte les espoirs de la droite, de la réaction diront ses adversaires. Durant la campagne qui

précède le premier tour, Denis et Fringant négligent un peu le candidat de droite; ils ont trop à faire à se déchirer; il sera toujours temps de s'en occuper entre les deux tours, car le bon sens républicain l'emportera et il ne restera qu'un candidat de gauche au deuxième tour.

## Les résultats

Les résultats du premier tour qui a lieu le 26 avril 1914, surprennent par l'ampleur de la défaite d'Albert Denis, qui arrive derrière Fringant et Plassiart. Inscrits : 15585, votants : 13190, Fringant : 5498, Plassiart : 3755 et Denis : 3728. À Toul, le maire est même devancé par Fringant, 3350 voix, contre 1816 à Denis. Albert Denis est un homme d'honneur, il se retire, appelle à voter contre le candidat de la réaction et démissionne de ses fonctions de maire.

Pour le parti radical, la victoire au deuxième tour est assurée, c'est tout juste si *la Moselle* daigne traiter Louis Plassiart de *réactionnaire royaliste*. Charles Fringant est élu avec 53% des voix contre 45 % à Plassiart qui a récolté, contre toute attente, plus de la moitié des voix d'Albert Denis.

*Son intelligence des plus avisée, et sa malice innée et bien Lorraine* font que le nouveau député mesure le chemin parcouru, lui le Charles, le vigneron, l'éleveur d'abeilles, l'homme du peuple, le voilà à l'Assemblée Nationale. Pour sa première journée à la Chambre, Gustave Chapuis, *son directeur spirituel*, comme se plaît à l'écrire *la Moselle*, a tenu à l'accompagner pour le présenter à ses nouveaux collègues. L'accueil est cordial, familial même.

Dans la course aux portefeuilles ministériels, en voilà au moins un qui ne sera pas sur la ligne de départ, d'où l'amabilité des députés, en général, et des élus lorrains en particulier. Charles Fringant n'était pas dupe, c'est la raison

peut-être pour laquelle il avait fait sienne cette devise : *Plus penser que dire, bien faire et laisser dire*. Le jugement qu'il porte, le premier jour, sur les députés, est sans appel, *ils ont l'air d'une classe d'écoliers évalués*. À l'Assemblée, il est nommé membre des commissions des Mines et de l'Agriculture.

En juillet 1919, les députés adoptent la réforme électorale instituant le scrutin départemental (de liste) à un tour. Ainsi, lorsqu'une liste emporte la majorité absolue, tous les candidats de la liste sont élus. A défaut d'une majorité, les sièges sont attribués à la représentation proportionnelle.

En Meurthe-et-Moselle, pour les élections de 1919, une liste *d'entente républicaine et d'union nationale* est conduite par Albert Lebrun, ministre des Régions Libérées. Charles Fringant se voit offrir la possibilité de figurer sur cette liste qui réunirait des hommes de toutes tendances, allant de la droite, avec François de Wendel; à Charles Fringant, républicain de gauche.

Le maire de Toul, Lucien Lafarge, libéral, estimait qu'une place dans la liste d'entente républicaine lui revenait de droit; mais union oblige, Albert Lebrun lui préféra Fringant.

Lafarge, propriétaire du journal *L'Avenir Toulais* imposa à l'hebdomadaire une neutralité *punitiv*e, non sans décrocher quelques piques en direction du député sortant.

Du programme de la liste d'union nous avons dégagé quelques points : maintien et pratique loyale de nos alliances, poursuite du désarmement de l'Allemagne et obligation, pour cette dernière, d'effectuer tous ses paiements, réformes sociales hardies, extension de l'oeuvre scolaire, notamment au point de vue de l'obligation.

Face à cette liste, une liste *Républicaine Démocratique*, une liste *socialiste* et un cavalier seul, le secrétaire de la sous-préfecture de Toul, Louis Jacquemin, qui se pose en défenseur des libertés s'appuyant sur la Révolution de 1789.

Les élections se déroulent le 16 novembre 1919. La liste d'Albert Lebrun obtient la majorité absolue, avec 68% des voix, et emporte les sept sièges de députés : Albert Lebrun, ministre, député sortant, 58364 voix, Louis Marin, rapporteur du budget, député sortant, 57980 voix, Georges Mazerand, industriel, 55549 voix, Edmond de Warren, agriculteur, 55447 voix, Désiré Ferry, avocat, 55372 voix, Charles Fringant, vigneron, député sortant, 54574 voix, François de Wendel, ingénieur civil, député sortant, 54283 voix.

La liste *Républicaine Démocratique* obtient moins de 5% des voix, la liste socialiste, un peu plus de 20% et Louis Jacquemin, 9,5%.

Le *Bloc National* qui avait prôné l'union, est largement vainqueur avec 450 députés, contre 180 au *Bloc des Gauches*, c'est la *Chambre Bleue Horizon*; c'est cette assemblée qui, en Congrès avec le Sénat, préférera Paul Deschanel à Clémenceau comme président de la République. Le *vieux tigre* se retirera en Vendée, mettant un terme à sa carrière politique.

Quant à Fringant, homme de gauche, on ne sait rien sur son état d'esprit, au lendemain de la déroute de la gauche à ces élections.

Les adversaires du député toulais lui reprochant de ne jamais intervenir en séance publique, Charles Fringant releva le défi et monta à la tribune de l'Assemblée où ses amis lui firent un accueil chaleureux.

Les élections de 1924 donnèrent, cette fois, la victoire à la gauche avec 266 sièges, contre 229 au *bloc national*; le *parti communiste* emporta 26 sièges. En Meurthe-et-Moselle, la liste d'union, conduite par Louis Marin, sur laquelle figurait Fringant, emporta, comme en 1919, les sept sièges de députés. Cette fois, Charles Fringant est nommé membre de plusieurs



CHARLES FRINGANT, LORS D'UNE CÉRÉMONIE PLACE DE LA RÉPUBLIQUE. LE DÉPUTÉ TIENT SON CHAPEAU MELON À LA MAIN ET LE PARAPLUIE ACCROCHÉ AU BRAS. LA BANQUE, DERRIÈRE LES PERSONNALITÉS A LAISSÉ AUJOURD'HUI SA PLACE À LA CAISSE D'ÉPARGNE.



préparation des projets de lois, le respect de la séparation des trois pouvoirs ; l'unité et la stabilité du Gouvernement ; la réforme administrative par la rationalisation, la centralisation des agents et des éléments des services de l'Etat.

Des réformes sociales hardies, inspirées du sens fondamental du travail et des travailleurs dans le travail ; l'assurance de tous à la propriété, le développement des associations, la coopération du capital et du travail ; l'assurance et la prévoyance pour toutes les formes humaines. Des mesures particulièrement favorables à la natalité et aux familles nombreuses ; la lutte contre les logements insalubres, la tuberculose, et l'alcoolisme. L'extension de la capacité agricole ; l'organisation des régions industrielles et maritimes entre les travailleurs. L'extension de la capacité industrielle et commerciale ; la production, pour lutter contre la vie chère et la crise du change ; l'union de l'industrie et du commerce ; constitution de sociétés de médiation et de régulation économiques.

Pour l'agriculture, une organisation professionnelle solidement établie pour régler les questions des terres de mauvaise qualité, de concentration des champs, de généralisation des associations, le développement des centres d'agriculture, de coopération et celui de la petite propriété rurale. Mise en fonction immédiate des agronomes et de leurs services.

Un effort vigoureux pour la rationalisation, la régularité, la coordination et la sécurité des transports ; l'amélioration des services postaux ; le développement de la marine marchande, l'exploitation intensive des richesses coloniales.

L'organisation d'un meilleur régime bancaire ; le régime de la section financière de la Société des Nations, en vue des crédits internationaux ; des accords dans les organismes publics ; plus de clarté des budgets ; l'égale de tous les citoyens devant l'impôt ; l'opposition au traité de Versailles par l'Etat de nombreux monopoles.

L'extension de l'école obligatoire, en vue de l'appréhension de la situation ; le développement de l'éducation professionnelle, en vue de l'industrie, de l'agriculture et du commerce. L'application de nos droits d'association permettant l'extension des libertés de l'industrie, de l'agriculture et du commerce.

Un effort vigoureux pour la rationalisation, la régularité, la coordination et la sécurité des transports ; l'amélioration des services postaux ; le développement de la marine marchande, l'exploitation intensive des richesses coloniales.

Un effort vigoureux pour la rationalisation, la régularité, la coordination et la sécurité des transports ; l'amélioration des services postaux ; le développement de la marine marchande, l'exploitation intensive des richesses coloniales.

**Vive la France victorieuse !**  
**Vive la Lorraine reconstruite !**  
**Vive la République !**

- Albert LEBLANC, Maire des Bâches (Seine), Député sortant ;
- Lucien MARIÉ, Représentant général du budget, Député sortant ;
- François de WENDEL, Ingénieur civil des Mines, Député sortant ;
- Charles FRINGANT, Vigneron, Député sortant ;
- Edouard de LAUNAY, Chambellan de la Légion d'Honneur, Comte de guerre, Indivisibilité ;
- Georges MAJERAND, Avocat constitutionnel, Chambellan de la Légion d'Honneur, Comte de guerre, Agrégé ;
- Edouard de WARREN, Avocat constitutionnel, Chambellan de la Légion d'Honneur, Comte de guerre, Agrégé ;

**APPEL DES CONSEILLERS GÉNÉRAUX**

Les Conseillers généraux du département qui, dès leur session d'août, avaient exprimé l'idée d'une liste d'union et d'étranger ailleurs de la liste actuelle, approuvent cet appel et sont convaincus qu'il répond au désir de nos électeurs qu'ils ont le très grand honneur de représenter.

De nos électeurs que cette union s'appuie sur le département, au pays tout entier, les plus grands recommandent la liste d'Union républicaine qui comprendra le sénateur, et c'est en toute confiance qu'ils dans le pays tous les profits attendus de la victoire.

**BENTZ, BONNETTE, CAMUS, CASTARA, CHAPUIS, COURTOIS, HANONVILLE, MUMBERT, JAMBON, LANCHER, MARÉ, MASSON, MOUTON, SCHERTER, STEF, TOURTEL, VOIRON.**

**APPEL DES GROUPEMENTS DÉPARTEMENTAUX**

Un comité, désigné par les groupes économiques et politiques départementaux les plus qualifiés, après avoir entendu, étudié et débattu la proposition et les implications des candidats, invite les électeurs de Meurthe-et-Moselle à voter l'union sur la liste proposée.

Pour le Comité,  
**LE PRÉSIDENT, KRUG.**

**EXTRAITS DE PROFESSIONS DE FOI DE PLUSIEURS LISTES AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 1919 (SUITE).**



**LUCIEN LAFARGE ANCIEN MAIRE DE TOUL ET CANDIDAT MALHEUREUX À LA DÉPUTATION, DESSINÉ PAR PAX.**

commissions : Armées, Boissons, Assurances et Prévoyance.

Le député de Toul était-il bien au clair avec ses idées, lorsque, l'année suivante, il se présente, avec Albert Denis, dont c'est le grand retour, aux élections municipales avec l'étiquette *Cartel des Gauches*? Ce revirement ne semble pas poser d'état d'âme aux électeurs toulous, puisque la liste conduite par le député est élue au premier tour, renvoyant Lucien Lafarge à ses chères études. Cette élection avait, au moins, le mérite de mettre fin à la brouille entre les deux hommes, Denis et Fringant.

La nouvelle loi électorale, adoptée en novembre 1927, prévoyait, cette fois, le retour du scrutin nominal à deux tours.

Les élections législatives sont prévues pour les 21 et 29 avril 1928. À Toul, quatre candidats s'affrontent, le député sortant, Charles Fringant, l'ancien maire de Toul, Lucien Lafarge, M. Hocquart, communiste et M. Tyckoczinski, SFIO.

Malgré un soutien sans faille de *l'Avenir Toulous*, Lafarge n'obtient que 34% des voix; Fringant, avec 54%, est réélu au premier tour. Les candidats communiste et socialiste font respectivement 5% et 2% des voix.

Élections municipales de 1929, c'est l'ultime fois où Charles Fringant est candidat à une élection; il l'emporte haut la main. Albert Denis, fatigué et déjà malade, renonce à briguer la tête du conseil municipal, et c'est Jacques Cordier, fils de Julien, ancien député,

qui est élu maire avec le soutien de Fringant et de Denis. Oubliées les bagarres d'antan. Avec l'élection de Jacques Cordier c'est l'arrivée d'hommes nouveaux sur la scène politique toulouise, les anciens vont devoir leur céder la place, cela ne se fera pas sans douleur.

Ainsi, en janvier 1929, Charles Fringant, conscient qu'on le pousse un peu vers la sortie, annonce qu'il ne se représentera pas aux élections législatives. Ses amis, souhaitant obtenir son soutien et sauvegarder les apparences, feignent de le regretter.

Avec sa retraite politique, Charles Fringant retrouve ses vignes. Mais les avait-il quittées? Durant la dernière guerre, il répondra, dira Henri Miller, maire de Toul, *aux appels clandestins de ceux qui luttèrent pour notre affranchissement.*

Charles Fringant, âgé, ne se reconnut pas dans la gauche d'après-guerre, il en fut très affecté. À la fin des années quarante, mes parents demeuraient dans le même immeuble que Charles Fringant. Enfant, je me

souviens d'un vieil homme un peu voûté, portant un large pantalon de velours. Tous les jours, il se dirigeait vers le Saint-Michel, poussant une brouette qui, au retour du vigneron, était remplie de fruits et de légumes. Après un court séjour à l'hôpital, Charles Fringant décéda le 20 mai 1949. Les Toulousiens lui firent des obsèques grandioses.

Quelques jours après le décès de l'ancien député de Toul, ma mère m'acheta un pantalon de velours. J'avais sept ans, mon premier pantalon; je l'arborais fièrement lorsque mes copains me dirent *mais ta mère t'a fait un pantalon dans la culotte du père Fringant.* La rue Gouvion Saint-Cyr où nous habitions ne comptait pas moins d'une centaine de gosses et tous ces mêmes chantaient : *c'est la culotte du père Fringant, c'est la culotte du père Fringant.*

Culotte ou pas, j'ai attendu 25 ans avant de reporter du velours!

Gérard HOWALD

## Bibliographie

- Archives du Musée de Toul,
- Archives non répertoriées Ville de Toul,
- Bibliographie Universelle Michaud, 1854-1960,
- Dictionnaire des bibliographies françaises, 1951,
- Dictionnaire des parlementaires français 1789-1881,
- Dictionnaire des parlementaires français, 1889-1940,

### Journaux :

- L'Echo Toulousain,
- La Moselle,
- L'Avenir Toulousain,
- Le Patriote Toulousain,
- Le Progressiste Toulousain,
- L'Avant-Garde de Toul,
- L'Avertisseur Toulousain,
- L'Abeille Toulousaine.

### Livres

- A.Denis, *Siège et bombardements de Toul en 1870*, A.Lemaire, Toul, 1910.
- Le Colonel St-Etienne, *Les Chasseurs des Vosges et le pont de Fontenoy*, A.Lemaire, 1906.
- L'Histoire de la France et des Français.*

# Je m'abonne pour 1998

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse complète

- Abonnement 1998 (4 numéros) \_\_\_\_\_ 95 F
- Abonnement 1998 + Carte C.E.L.T. \_\_\_\_\_ 115 F
- Abonnement de soutien \_\_\_\_\_ 150 F
- Membre donateur \_\_\_\_\_ 200 F

## Modalités de paiement

Par **chèque postal**, libellé à l'ordre de "ETUDES TOULOISES", C.C.P. NANCY 951 73 B, adressé directement à votre centre. Indiquer soigneusement en "correspondance", la nature de votre commande.

Par **chèque bancaire**, à l'ordre de "ETUDES TOULOISES" adressé, avec le détail de votre commande, à Gérard HOWALD, 29 rue Baron Louis, 54200 TOUL.